Date de création : 12/07/21 Date de Mise à Jour : 10/01/23

Version v221.0

Paramétrage du contrôle des pièces

Objectif

Ce paramétrage permet de gérer, en autonomie, le contrôle de la modification ou création de pièces, par type de pièce, en rétroactif ou en anticipé.

Ce paramétrage intervient en complément du paramétrage du **contrôle date dans la saisie des pièces** (accessible depuis : Paramétrage → Configuration), qui intervient prioritairement et pour toutes les pièces :



Le contrôle des dates pièces dont nous parlons dans ce wiki permet d'affiner, pour certaines pièces, le contrôle en modification et/ou création.

Date limite standard pour un type de pièce

La gestion des dates limites standards est accessible par :

Paramétrage -> Contrôles des pièces

1. Sélectionner le type de pièces concernées (mono-sélection)

2. Cliquer sur le Σ de la formule DATESLIMITESSTANDARD Vidéo tuto sur l'utilisation de formules



3. Renseigner les paramètres nécessaires :



- Rétro Interdit : Renseigner 0 (faux) ou 1 (vrai) Permet d'interdire la création ou modification rétroactive de pièces (par rapport à la date système du jour).
- Rétro Date Fixe : Renseigner une date au format jj/mm/aaaa ou aa Permet d'interdire la création ou modification rétroactive de pièces avant la date définie ici.
- Rétro début Exercice : Renseigner 0 (faux) ou 1 (vrai) Permet d'interdire la création ou modification rétroactive de pièces avant le début de la période de l'exercice définie dans l'entité administrative (utilise la date système pour comparaison).
- Rétro Nb Jours : Renseigner le nombre de jours autorisés en rétroactif, en négatif.
- Rétro Début mois : Renseigner **0** (faux) ou **1** (*vrai*) Permet d'interdire la création ou modification rétroactive de pièces avant le début du mois en cours.
- Rétro Début Année : Renseigner 0 (faux) ou **1** (*vrai*) Permet d'interdire la création ou modification rétroactive de pièces avant le début de l'année en cours.

Rétro Jour : Renseigner un numéro de jour

Permet d'interdire la création ou modification rétroactive de pièces :

- Avant le jour du mois précédent si date système avant le jour en question
- Avant le jour du mois en cours si date système après le jour en question

Ex : si 15 renseigné :

- si date pièce = 10/07 alors création/modification interdite avant le 15/06
- si date pièce= 20/07 alors création/modification interdite avant le 15/07
- Rétro Mois : Renseigner un numéro de mois

Permet d'interdire la création ou modification rétroactive de pièces :

- Avant le mois de l'année précédente si date système avant le mois en question
- Avant le mois de l'année en cours si date système après le mois en question

Ex : si 3 renseigné :

- si date pièce = 10/01/21 alors création/modification interdite avant le 01/03/20
- si date pièce = 10/06/21 alors création/modification interdite avant le 01/03/21

Si les deux derniers paramètres **Rétro Jour et Rétro Mois sont renseignés**, le système combine les deux et prend en compte la **date JJ/MM**. Il ne sera alors pas possible de créer ou modifier une pièce avant la date ainsi définie.

• Anticip Interdit: Renseigner 0 (faux) ou **1** (*vrai*)

Permet d'interdire la création ou modification anticipée de pièces (par rapport à la date système du jour).

- Anticip Date Fixe : Renseigner une date au format jj/mm/aaaa ou aa Permet d'interdire la création ou modification anticipée de pièces après la date définie ici.
- Anticip fin Exercice : Renseigner 0 (faux) ou **1** (vrai) Permet d'interdire la création ou modification anticipée de pièces après la fin de la période de l'exercice définie dans l'entité administrative (utilise la date système pour comparaison).
- Anticip Nb Jours : Renseigner le nombre de jours autorisés en anticipé, en positif.
- Anticip fin mois : Renseigner **0** (faux) ou **1** (*vrai*) Permet d'interdire la création ou modification anticipée de pièces après la fin du mois en cours.
- Anticip fin Année : Renseigner **0** (faux) ou **1** (*vrai*) Permet d'interdire la création ou modification anticipée de pièces après la fin de l'année en cours.
- Anticip Jour : Renseigner un numéro de iour

Permet d'interdire la création ou modification anticipée de pièces :

- Après le jour du mois en cours si date système avant le jour en question
- Après le jour du mois suivant si date système après le jour en question

Ex : si 15 renseigné :

si date système = 10/07 alors

- création/modification interdite après le 15/07
- si date système = 20/07 alors création/modification interdite avant le 15/08
- Anticip Mois : Renseigner un numéro de mois

Permet d'interdire la création ou modification anticipée de pièces :

- Après le mois de l'année en cours si date système avant le mois en question
- Après le mois de l'année suivante si date système après le mois en question

Ex: si 3 renseigné:

- si date système = 10/01/21 alors création/modification interdite après le 31/03/21
- si date système = 10/06/21 alors création/modification interdite après le 31/03/22

Si les deux derniers paramètres Anticip Jour et Anticip Mois sont renseignés, le système combine les deux et prend en compte la date JJ/MM. Il ne sera alors pas possible de créer ou modifier une pièce après la date ainsi définie.

Contrôle chronologie pièce

La gestion du contrôle chronologie est accessible par :

Paramétrage -> Contrôles des pièces

- 1. Sélectionner le type de pièces concernées (mono-sélection)
- 2. Cocher la case pour activer le contrôle

PARAMETRAGE\Généralité

Contrôle chronologie

ATTENTION, supprimer le contrôle de la chronologie sur certains types de pièce (facture de vente, avoir de vente, ...) peut rendre votre comptabilité "non conforme" à la règlementation fiscale et pourrait alors entrainer des pénalités lors d'un éventuel contrôle.

From:

https://wiki.atys.analys-informatique.com/ - Wiki Atys

Permanent link:

https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:controles_des_pieces

Last update: 2023/01/10 12:01